



12^{ème} ANNÉE

Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

14 dimanche JUN 2009



Couvreur de lauzes en Lozère.

FRERE JEAN



Viaduc (Le Blanc - Indre).

D. R.



Moulin de Nouan (Cher).

D. R.

Chaque année au mois de juin, la Journée du patrimoine de pays et des moulins offre l'opportunité de découvrir des sites patrimoniaux ou des savoir-faire traditionnels grâce à de nombreuses animations : visites de sites, circuits de découvertes, expositions, dégustations, découverte de métiers et savoir-faire...

1500 animations sont organisées partout en France à l'initiative d'associations, d'élus locaux, de professionnels du tourisme, d'artisans spécialisés ou encore de particuliers animés par l'amour du patrimoine, le désir de

faire partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

200 000 visiteurs y participent chaque année ; une belle façon de redécouvrir le riche patrimoine local et les hommes qui le font vivre.

Pour sa **12^{ème} édition**, la Journée du patrimoine de pays et des moulins aura pour thème « Toits, tours, clochers... patrimoine en hauteur ».

CONNAÎTRE
ET AIMER
LE PATRIMOINE,
LES PAYSAGES
ET LES
SAVOIR-FAIRE
TRADITIONNELS

Si vous souhaitez vous aussi faire connaître le patrimoine de pays, en participant à cette journée, contactez-nous ou consultez notre site Internet journeedupatrimoinedepays.com

Toits, tours, clochers ... patrimoine en hauteur



Village de Tourette-sur-Loup (Alpes-Maritimes).



Pigeonnier d'Ardenne (Moulidars - Charente).

Le nez en l'air

Cette année, la Journée du Patrimoine de Pays nous invite à lever le nez pour découvrir, dans notre voisinage, les trésors qui s'y cachent. Parce que nous ne les avons pas encore remarqués ou bien nous les connaissons, comme ça, pas plus, sans avoir jamais pensé à leur demander ce qu'ils ont à nous apprendre : leur histoire, leur usage, l'art de leurs créateurs.

Les toits, bien sûr ! leurs tuiles plates, petites ou grandes, mais d'où viennent-elles ? « tiges de botte » dans le nord, canal au sud, les ardoises, la pierre, chevillée dans le Cotentin, lauzes en Dordogne, ou dans le Lot, ou ailleurs, laves en Bourgogne, leur extraction qui oblige à choisir dans la carrière les pierres long-

temps soumises aux intempéries, les autres sont souvent gélives ! Les lucarnes, engagées en Ile-de-France, rampantes en Alsace...

Les tours, les beffrois du Nord, les églises, leurs clochers, les campaniles du Midi, les toits tournants des moulins, les phares, pourquoi pas ?



MAISON DE L'ARDOISE

Et les « plus de l'architecture », si divers d'une région à l'autre, d'un canton à l'autre ! cheminées, girouettes, génoises,

échauguettes, gargouilles, modillons... latrines en surplomb...

Dans les maisons, les églises, les bâtiments industriels, que de choses à apprendre aussi en levant les yeux ! charpentes, plafonds, frises, peintures, chapiteaux, orgues, vitraux, voûtes romanes, croisées d'ogive, culs de four, échelles de pigeonnier...

Toutes ces merveilles nous émeuvent parce qu'elles nous parlent de ceux qui les ont faites, de leur imagination, de leur talent, parfois leur génie. En leur rendant visite, en leur offrant un peu de notre temps, nous leur rendons hommage, nous leur manifestons une reconnaissance méritée.

Michel Fontaine



ANNE-MARIE SUTTER

Cloches et clochers

La cloche n'est pas un objet ordinaire. Sa technique de fabrication en fait un objet unique, une œuvre d'art, un document d'archive écrite mais aussi sonore.

Le patrimoine des clochers comprend aussi les mécanismes horlogers, ces merveilles de mécanique bien souvent abandon-

nées, pillées, dispersées, ultimes témoins d'un savoir-faire que l'électronique ne saurait remplacer. Il y a aussi le paratonnerre, le coq de clocher.

Malheureusement pour le patrimoine et les visiteurs potentiels, il y a aussi, parfois, des antennes de communication, quelque fois discrètes mais qui empêchent sou-

vent la visite. L'ennemi de la chambre des cloches, ce sont surtout les pigeons et autres volatiles qui laissent des traces destructrices, qui pourrissent le bois des échelles et des planchers. La sécurité d'accès n'est alors plus assurée et le patrimoine devient méconnu, faute de visite autorisée. Cette Journée du patrimoine de

Pour chaque manifestation
10 exemplaires de cette affiche
et 4 fléchages à placer dans les
mairies, syndicats d'habitants

Journée du Patrimoine & Journées

toits

tours

Patrimoine

Dir

program

www.journeedupatrimoine.fr

CHEZ NOUS :

fnassem

ARCHITECTURE

Participer à la Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

...tion organisée, vous recevrez
...fiche (formats 36 x 62 cm et A3)
...er dans des lieux publics,
...d'initiative, commerces...



...me complet sur

...atrimoinedepays.com

QUELQUES PRÉCISIONS

• Qui participe à l'organisation de la Journée ?

Tous ceux qui aiment, veulent faire aimer et se sentent responsables de notre patrimoine.

Des associations, collectivités, offices de tourisme, comités des fêtes, architectes, artisans, propriétaires privés, érudits, écoles...

• Comment participer ?

Cette année, le thème est « PATRIMOINE EN HAUTEUR », mais vous avez toute liberté pour présenter une manifestation sur un autre thème patrimonial.

Si vous désirez des conseils ou une aide, adressez-vous à l'organisme dont vous dépendez, association, fédération, administration ou autre. Nous vous invitons à contacter le délégué de votre département ou région qui coordonne l'organisation et la communication au niveau local (contacts sur www.journeedupatrimoine.depays.com).

Demandez le formulaire de participation, remplissez-le et retournez-le rapidement.

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser une action si elle se révèle à but commercial ou si elle ne concerne pas le patrimoine de pays.

• Que signifie "patrimoine de pays" ?

D'une manière générale :

- Ce qui appartient à un passé lointain ou récent et présente un intérêt architectural, historique, ou de curiosité.
- Ce qui parle de la vie quotidienne.
- Ce qui n'est pas déjà classé ou inscrit et que nous voulons léguer à nos enfants.

Par exemple :

maisons, fermes, granges, pigeonniers, moulins, halles, vie agricole, édifices publics ou religieux, patrimoine maritime, théâtres, lavoirs, ateliers d'artisans, petites usines ou magasins.

Mais aussi : les paysages, les sites, jardins, murets, haies, plantations, la musique et la danse, les contes et légendes, la cuisine...

• Quelle manifestation organiser ?

Vous pouvez envisager une démonstration de savoir-faire, une visite commentée d'un bâtiment, d'un site, d'un jardin ouvert ce jour-là par son propriétaire, un circuit à thème, une exposition, une fête, un concours, une inauguration, une première pierre, un repas amical, une fête du pain autour du four et du moulin, etc.

Pour le bâti, seul critère de qualité pour les restaurations déjà faites, en cours ou prévues : elles doivent montrer un grand respect des techniques anciennes et ne pas trahir leur esprit.

Une assurance responsabilité civile (hors activité sportive) vous sera proposée.

N'hésitez pas à diffuser le formulaire à d'autres partenaires.

OÙ RENVOYER VOTRE FICHE DE PARTICIPATION ?

Attention ! Les adresses de renvoi sont différentes selon votre situation géographique.

• Délégations locales

Pour toute animation se trouvant dans les régions Auvergne, Bretagne, Poitou-Charentes et les départements, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Lot, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne, retournez votre fiche de participation

à l'adresse de votre délégation locale (coordonnées sur le bulletin de participation)

• Secrétariat National

Pour toutes les autres animations ne se trouvant pas dans les départements ou régions cités ci-dessus :

Association pour la Journée du Patrimoine de Pays

c/o FNASSEM, 146, Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret

Tél. : 01 41 18 50 70 – Fax : 01 41 18 50 52, jpp@associations-patrimoine.org

Les formulaires de participation doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars 2009

LA PRESSE EN PARLE - Extraits choisis

« Pour découvrir les sites du patrimoine et retrouver les savoir-faire traditionnels, rien de mieux que la Journée du patrimoine de pays et des moulins. » **La Montagne**

« Tisser des liens entre les habitants et « leur » pays, tel est justement l'objectif de ces journées qui, au fil des éditions, prennent de plus en plus d'ampleur. » **La Provence**

« Il s'agit ici de sortir des sentiers battus pour découvrir ce

patrimoine non protégé composé certes d'édifices bâtis classiques (maisons, églises, halles) mais également de lavoirs, moulins, pigeonniers ou encore chapelles sans oublier les sites paysagers ou les sites naturels façonnés par l'Homme. »

Sud Ouest

« Un rendez-vous incontournable pour qui désire découvrir les manières de vivre au temps jadis, refaire surgir la mémoire des ancêtres, aller au cœur du vécu de son habitat. » **Nice Matin**

pays et des moulins va être l'occasion de pénétrer dans quelques clochers. Puisse cette journée susciter des initiatives pour que soient entretenus correctement les clochers de notre pays et que soit facilité l'accès à nos belles demeures de bronze.

Eric Sutter,
président de la SFC



Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Les organisateurs nationaux



La **Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux** œuvre depuis 1967 à la reconnaissance des associations locales de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine et des paysages.

Outre sa mission de conseil, la fédération veille à mieux faire connaître les actions de terrain menées par les associations, qui sont très diverses : inventaire, étude, animation, entretien, restauration, promotion, développement touristique, etc. Elle mène une politique dynamique en terme de communication, qui se traduit par la mise à jour quotidienne de son site Internet www.associations-patrimoine.org et l'organisation d'actions de sensibilisation du grand public, notamment des publications de guides pratiques, l'organisation d'événements tels que la Journée du Patrimoine de Pays, un concours à destination des scolaires...

La Fnassem, reconnue d'utilité publique, est membre de la Réunion des Associations Nationales de Sauvegarde du Patrimoine Bâti et Paysager.

146, rue Victor Hugo, 92300 Levallois-Perret
www.associations-patrimoine.org



Reconnue d'Utilité Publique depuis 1985, **Maisons Paysannes de France** se consacre depuis plus de 40 ans à la restauration et à la promotion de l'architecture rurale traditionnelle.

Grâce à ses délégations départementales, l'association nationale informe, et conseille les particuliers dans leur projet de restauration et leur fait découvrir la richesse de l'architecture régionale.

Depuis 2000, un centre de formation professionnelle transmet les connaissances et les savoir-faire aux professionnels du bâtiment, en lien avec le développement durable.

A travers un site Internet, un centre de documentation, une revue trimestrielle, des partages d'expériences, des démonstrations de savoir-faire et des manifestations locales, l'association contribue à redonner toute leur noblesse aux maisons anciennes.

8 passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris
www.maisons.paysannes.org



Les sept cent **Architectes du patrimoine** forment un réseau qualifié réparti sur la France entière et interviennent dans toutes les phases de la vie de l'édifice, à la demande des particuliers, des collectivités et de l'Etat.

Ces architectes sont spécialisés dans la connaissance et la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager, depuis l'analyse historique et le diagnostic technique jusqu'au projet de restauration et de mise en valeur.

Palais de Chaillot, 1 Place du Trocadéro 75115 Paris
www.architectes-du-patrimoine.org



La **Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment** est le syndicat patronal qui regroupe toutes les entreprises artisanales du bâtiment. La CAPEB veille à favoriser l'accès des artisans aux marchés du patrimoine. Elle travaille également à la préservation et à la transmission de des savoir-faire.

- Un réseau structuré : **1 CAPEB nationale, 21 CAPEB régionales, 104 CAPEB départementales.**

- Sa mission : défendre, promouvoir et représenter les intérêts matériels et moraux des 356 000 entreprises artisanales du bâtiment.

- Un partenaire incontournable pour le patrimoine
La CAPEB participe et soutient chaque année la Journée du Patrimoine de Pays. C'est l'occasion de découvrir les savoir-faire des artisans et des restaurateurs qui s'inscrivent dans la plus grande tradition et s'ouvrent aux techniques innovantes.

Les artisans du bâtiment sont les principaux intervenants de la restauration du patrimoine bâti. Par leur aspect historique, leur conception, leur réalisation, la plupart des édifices requièrent une attention et des techniques de restauration spécifiques dans le respect des valeurs patrimoniales et du bâti local.

Près de 80 % des entreprises artisanales du bâtiment interviennent sur le marché du patrimoine bâti. 40 % d'entre elles y réalisent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires.

2 rue Béranger, 75140 Paris cedex 03
Retrouvez la liste des CAPEB départementales sur www.capeb.fr



Depuis trente ans, la **Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins** s'applique à sauvegarder les moulins et leur environnement, un patrimoine de plus d'un millénaire. En 1995, elle organise la Journée nationale des Moulins pour sensibiliser le public à leur sauvegarde, renouant ainsi avec une fête datant du XVI^e siècle. En 2006, elle intègre les autres associations de défense du patrimoine pour participer à une journée des moulins et du patrimoine de pays conjointe.

La FFAM représente 4 000 adhérents regroupés dans 68 associations réparties dans toute la France. Parmi ses actions on distingue :

- L'assistance technique et juridique dans la restauration des sites de moulins,
- L'édition d'ouvrages d'études historiques, techniques et ethnologiques sur les moulins,
- La communication par l'intermédiaire de la revue trimestrielle Moulins de France et par l'animation de son site Internet www.moulinsdefrance.org.

*Siège social : Musée des Arts et Traditions Populaires, 75016 Paris. Contact : André Lacour, 36 rue de la chaudière, 91370 Verrières-le-Buisson
www.moulinsdefrance.org*

Les délégués

Le délégué départemental de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins met les organisateurs en contact et les aide pour leur communication. Votre inscription lui sera transmise. Nous vous invitons à le contacter directement. Ses coordonnées sont disponibles sur

www.journeedupatrimoinedepays.com

Partenaire 2009

La campanologie a pour champ d'étude tout ce qui a trait aux cloches quels que soient la taille, la forme, l'époque et l'usage qui en est fait. La cloche, vase sonore percuté, est d'abord instrument de musique. En tant qu'instrument d'appel ou de communication, c'est un élément structurant du paysage sonore ainsi qu'une composante de la vie sociale. Par ses décors et ses inscriptions, la cloche est également œuvre d'art et témoin de l'histoire locale. Œuvre unique (le moule est brisé pour extraire la cloche), c'est également un document d'archive sonore (on entend le son qu'entendaient les contemporains de la cloche). Ce patrimoine couvre la cloche en tant que tel mais aussi l'équipement associé, les modes de sonnerie, les usages civils et religieux.

La **Société Française de Campanologie (SFC)**, fondée en 1987 selon le statut des associations loi 1901, est une société savante qui joue un rôle de « rencontre » et d'échanges d'information entre tous ceux qui s'intéressent aux cloches, dans un climat de pluralisme et de respect mutuel. Elle constitue un lien important entre amateurs et professionnels d'horizons divers et aux compétences variées : sonneurs, carillonneurs, ethnologues, archéologues, architectes, conservateurs du patrimoine, fondeurs, campanistes, campanologues et... passionnés de la cause campanaire. La SFC organise des rencontres, gère un centre de ressources documentaires et diffuse un bulletin quadrimestriel. Son site est référencé par la BNF.



*Société Française de campanologie
41 av. de Charlebourg,
92250 La Garenne Colombes
<http://campanologie.free.fr>*

Organisation centrale

Association pour la Journée
du Patrimoine de Pays
C/o FNASSEM
146, Rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

Tél. 01 41 18 50 70 - fax. 01 41 18 50 52
jpp@associations-patrimoine.org

www.journeedupatrimoinedepays.com